

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD.

Le 6 novembre 2023, à 19h30, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les conseillers Richard Doyon et Francis Fecteau, ainsi que mesdames les conseillères Dany Plante, Nancy Lessard et Patricia Bolduc formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

S'excuse d'être absent monsieur Xavier Bouhy.

Assiste également, monsieur Jacques Poulin, directeur général et greffier-trésorier.

Le secrétaire de l'assemblée est monsieur Jacques Poulin.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

2023-11-283

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté, avec l'ajour du point 17;

1. Déclaration solennelle et mot de bienvenue (R)
2. Adoption de l'ordre du jour (R)
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 octobre 2023 (R)
4. Informations générales et retour sur les précédentes séances (I)
5. Correspondances (I et R)

**ADMINISTRATION**

6. Demande d'aide financière PRIMEAU (R)

**RESSOURCES HUMAINES**

7. MRC : Renouvellement mandat d'inspection en urbanisme (R)

**RESSOURCES MATÉRIELLES**

8. Mandat : Déneigement rue des Épinettes (R)

**GESTION DU TERRITOIRE**

9. Mandat : Déneigement rue des Épinettes (R)

**DOSSIER DES ÉLUS – RAPPORT DES ACTIVITÉS**

10. Xavier Bouhy : Service loisirs et Tourisme
11. Dany Plante : Politique familiale et Comité consultatif scolaire

12. Richard Doyon : Festivités Western
13. Patricia Bolduc : Construction et développement résidentiel
14. Francis Fecteau : APELF, ARLAC et Comité consultatif en urbanisme
15. Nancy Lessard : Culture, patrimoine et événements
16. Jonathan V. Bolduc : MRC Beauce-Centre et CDI

#### **DIVERS**

17. Assurances pickleball (R)

ADOPTÉE

2023-11-284

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 OCTOBRE 2023**

Proposé par Monsieur Francis Fecteau,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 2 octobre 2023 soit adopté;

ADOPTÉE

2023-11-285

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PRIMEAU 2023 (VOLET 2 – CONDUITES)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance du Guide sur le PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet, et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 (Volet 2 – conduites) et pour recevoir le versement de cette aide financière ;

Proposé par Monsieur Richard Doyon,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle;

- la Municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;

- la Municipalité s’engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s’appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux ;
- la Municipalité s’engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d’exploitation continus ;
- la Municipalité s’engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au PRIMEAU 2023 ;
- la Municipalité s’engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet et tout dépassement de coûts (volet 2);
- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d’aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU 2023 (volet 2).

D’autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-11-286

**DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE À ARBRES CANADA**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Victor souhaite réaliser des aménagements comestibles aux endroits suivants :

- Presbytère
- Sentier d’entraînement
- Terrain de soccer
- Plage
- Enseigne numérique
- Place des arts de la rue
- Caserne
- Hôtel de Ville

**ATTENDU QUE** ces aménagements sont admissibles à une aide financière du programme Arbres Canada;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a pris connaissance des modalités du programme *Arbres comestibles* et qu’elle s’engage à en respecter toutes les modalités qui s’appliquent ;

Il est proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu à l’unanimité des membres du Conseil d’autoriser le dépôt de la demande d’aide financière, et d’autoriser madame Marie-Soleil Gilbert et/ou Monsieur Jacques Poulin à signer tout document en lien avec la présente demande d’aide financière.

ADOPTÉE

2023-11-287

**MRC RENOUELEMENT MANDAT D'INSPECTION EN URBANISME**

**ATTENDU QUE** le service offert par la MRC Beauce-Centre en matière d'inspection et d'encadrement urbanistique;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Victor désire poursuivre ce partenariat avec la MRC Beauce-Centre;

**ATTENDU QU'IL** est primordial d'assurer le respect de la réglementation d'urbanisme pour l'ensemble de la population et que cette entente de service nous permet de tendre vers cet objectif;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur Francis Fecteau,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler l'entente de service en urbanisme avec la MRC Beauce-Centre pour une banque estimée à 1 300 heures

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-11-288

**VENTE DU CAMION NO. 12**

**ATTENDU QUE** la résolution 2023-11-288 abroge la résolution 2023-08-284 portant sur le même sujet;

**ATTENDU QUE** Transport Orléans. est intéressé à acheter le camion charrue International Workstar no. 12 ;

**ATTENDU QUE** l'entente du 18 septembre 2023, portant le numéro de facture #6280B convient aux 2 parties;

**ATTENDU QUE** le camion est vendu tel que vu et inspecté par le client acheteur et ce, sans aucune garantie légale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil de vendre le camion charrue International Workstar no. 12 au montant de 28 500.00\$; tel que vu et inspecté par le client acheteur et ce, sans aucune garantie légale.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-11-289

**MANDAT : DÉNEIGEMENT RUE DES ÉPINETTES**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Victor a demandé des soumissions pour l'entretien de la rue des Épinettes pour l'hiver 2023-2024;

**ATTENDU QUE** lors de l'ouverture des soumissions le 27 octobre dernier, deux (2) entreprises ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite :

Ont soumissionné :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT
Dany Rodrigue option #01	1 609.65\$
Dany Rodrigue option #02	1 638.39\$
Donald Vachon option #02	1 724.63\$

Tous les prix inclus les taxes,

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Patricia Bolduc,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire de l'option #02, qui inclus l'abrasif, à la compagnie 9203-9304 Québec Inc, au montant de 1 638.39\$ taxes inluses.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

2023-11-290

**ASSURANCES PICKLEBALL**

**ATTENDU QU'UN** groupe de citoyens pratique le pickleball dans le gymnase de l'école le Tremplin;

**ATTENDU QUE** la CSSBE exige une preuve d'assurances qui intègre les activités organisées pour les citoyens de la municipalité de Saint-Victor;

**ATTENDU QUE** l'assureur accepte de couvrir cette activité dans la police d'assurance actuelle de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'ajouter l'activité de pickleball à la police d'assurances de la Municipalité et ce, pour les deux prochaines années.

D'autoriser la direction générale à signer et à transmettre tous les documents afférents le cas échéant.

ADOPTÉE

**LES COMPTES**

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'accepter la liste des comptes suivants au montant de 464 831.21\$, en excluant le montant du fournisseur Groupe ICI Jeux.

Colette Giroux	43,95 \$
Nettoyage KTM	482,90 \$
Hara éditions	543,26 \$
Eurofins Environex	1 365,91 \$
Garage Bizier	934,43 \$
Ministère finance	116,00 \$
Entreprises Claude Boutin	4 693,74 \$
Jacques Poulin	18 936,39 \$
Camions Globocam Beauce	451,30 \$
Cliche Auto Ford	3 638,96 \$
Douville mécanique diesel	339,18 \$
Nancy Lagueux	1 069,27 \$
Mario Bernard	14,49 \$
André Veilleux	215,57 \$
Myriam Bélanger	468,08 \$
Mélissa Bélec	12,20 \$
Téléphone St-Victor	1 571,26 \$
Telus mobilité	398,04 \$
Outic	67,84 \$
Energir	65,09 \$
Jonathan V. Bolduc (cellulaire juil. à oct.)	307,96 \$
Jonathan V. Bolduc (dépenses congrès)	606,52 \$
Garage Bizier	1 507,29 \$
Colette Gosselin	449,03 \$
Sarah Veilleux	412,50 \$
William Giguère	30,00 \$
BMQ	16 530,80 \$
Visa Desjardins (septembre)	1 395,94 \$
Ministère de la Sécurité Publie	113 118,00 \$
Michael Grenier (aller porter palettes tourbes)	40,00 \$
Énergies Sonic	9 681,36 \$
Purolator	24,79 \$
2540-0417 Québec Inc	546,13 \$
Carole-Anne Jacques	38,31 \$
ADT Canada	292,50 \$
Sani Etchemin	459,90 \$
Kabotine en fête	1 333,71 \$
Avantis Cooperative	577,83 \$
Auto Quirion & Drouin	31,37 \$
Télé-Alarme Plus	1 984,51 \$
Amilia	378,55 \$
PlanifTime	2 529,46 \$
Alarme & Communication RL	218,40 \$
Morency Avocats	1 536,12 \$
Techni Consultant	3 391,76 \$
Eurofins Environex	2 535,79 \$
Magasin Coop	223,79 \$
Hydro Québec	4 489,06 \$
Aqua Beauce	36,00 \$
Centre du Camion Amiante	214,89 \$
Moreau Architectes	3 794,18 \$

Escouade canine	1 498,66 \$
A.L.O. Pomerleau	624,16 \$
Veolia	726,64 \$
Stantec	1 123,89 \$
Spark Électrique	555,58 \$
Excavations Pavages de Beauce	16 502,02 \$
Englobe	1 713,71 \$
M.R.C. Beauce Centre	42 549,73 \$
StratJ	485,77 \$
Soudure Perron et Frères	298,93 \$
Cauca	655,36 \$
Beauce télécom	170,11 \$
Garage Guillaume Poulin	14 711,06 \$
Groupe CT	103,48 \$
Conseiller Forestier Roy	13 332,50 \$
Gravure Faro	187,00 \$
Sylvie Poulin (fermières)	165,39 \$
Couture Aluminium	125,83 \$
Laforest Nova Aqua (LNA)	3 727,44 \$
Ville de Beauceville	1 160,41 \$
Hercule Fortin Inc.	8 014,52 \$
Pavage Sartigan	136 251,84 \$
<del>Groupe ICI Jeux</del>	<del>21 270,95 \$</del>
SP Medical	268,28 \$
Marché PML	238,45 \$
Mignonne Beauceronne	202,36 \$
Pro du CB	3 350,33 \$
Excavation Pamphile Rodrigue	1 513,93 \$
JU Houle	252,09 \$
Distribution DAKI	222,59 \$
Ville Saint-Joseph-de-Beauce	1 145,36 \$
Fruits et légumes Maxime Poulin	60,00 \$
Boutique Carly	733,44 \$
Réseau biblio CNCA	48,75 \$
Gazon Mercier	1 538,37 \$
Ville Saint-Georges	1 146,39 \$
AQLM	523,14 \$
Libertevision	275,94 \$
Ville Saint-Joseph	1 655,71 \$
Équipement de bureau Demers	222,88 \$
Solutions GA	920,48 \$
Réseau biblio CNCA	74,73 \$
Ecce Terra	1 609,65 \$
<b>TOTAL</b>	<b>464 831.21 \$</b>

ADOPTÉE

**QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

2023-11-292

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame Nancy Lessard,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil,  
que la présente séance soit levée à 20h06.

ADOPTÉE

---

Jonathan V. Bolduc  
Maire

---

Jacques Poulin  
Directeur général/Greffier-  
trésorier